

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 31 octobre 1970

Sont présents: Me Adélarde Savoie  
M. Helmut Schweiger  
Père Louis-Marcel Daigle  
Père Maurice Chamard  
Père Clarence Cormier  
M. Marcel Sormany  
Juge Claudius Léger  
M. Aurèle Arsenault  
M. Arthur Pinet  
M. Laurier Thibault  
M. Gilbert Finn  
M. Jean Cadieux  
Me Alfred Landry  
M. Fernand Girouard  
M. Louis-Philippe Bonneau  
Soeur Auréa Cormier  
M. George-T. Urquhart  
M. Omer Doiron  
M. Médard Collette  
M. Léandre Bourque  
M. Roger Savoie  
M. Georges Bouchard  
M. Gastien Godin  
M. Pierre Ménard

Me Adélarde Savoie appelle l'assemblée à l'ordre.

Il souligne l'absence de M. le juge Adrien Cormier et demande que l'on désigne une personne pour présider l'assemblée.

Il est proposé par M. Aurèle Arsenault et appuyé par M. Laurier Thibault que M. Gilbert Finn préside la réunion. Adopté.

1 - NOMINATIONS

- a) Les personnes suivantes ont été désignées comme membres du Conseil des Gouverneurs par les institutions ou organismes mentionnés:

Gouvernement provincial - M. le juge Adrien-J. Cormier Dr  
Claude Gaudreau

Collège de Bathurst - Père Clarence Cormier

Collège Saint-Louis - M. Marcel Sormany

Collège Saint-Joseph - Père Maurice Chamard

- b) Il est proposé par M. Aurèle Arsenault et appuyé par le Père Louis-Marcel Daigle que M. Louis-Philippe Bonneau et Me Alfred Landry, membres élus par le Conseil des Gouverneurs, soient réélus pour un terme de trois ans. Adopté.
- c) M. le Recteur souhaite la bienvenue à MM. Georges Bouchard et Gastien Godin, représentants des étudiants au Conseil des Gouverneurs.
- d) M. Jean Cadieux fut élu au Conseil des Gouverneurs par les membres élus du Sénat Académique.

## 2 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Aurèle Arsenault que le procès-verbal de la réunion du 7 août soit accepté. Adopté.

Il est proposé par M. Aurèle Arsenault et appuyé par le Père Clarence Cormier que les procès-verbaux du Comité Exécutif des 16 septembre et 9 octobre soient acceptés, moyennant la correction suivante: Réunion du 9 octobre 1970, item 3 - TERRAIN LOUE AU MINISTERE DES TRANSPORTS, que l'on lise "un lot de terre de 40,000 pieds carrés" au lieu d'un lot de terre de 200 pieds carrés. Adopté.

## 3 - CAS DE MICHEL BLANCHARD ET PROCES EN FRANCAIS

Me Roger Savoie, président de l'Association des Professeurs, se dit d'avis que l'administration de l'Université devrait discontinuer ses procédures d'outrage au tribunal à l'endroit de M. Michel Blanchard et de cesser toutes activités qui pourraient causer des ennuis sur le campus.

Me Adélard Savoie s'adresse alors aux membres du Conseil et résume le cas de Michel Blanchard. Il dit que les procédures entreprises récemment sont la suite logique du jugement obtenu antérieurement contre M. Blanchard et que l'Université n'a pas de choix que de poursuivre ses démarches pour s'assurer que M. Blanchard respecte ce jugement de la Cour Suprême. S'il est ainsi permis à M. Blanchard d'ignorer l'ordre d'un tribunal supérieur de la province, n'importe qui pourra se croire justifié d'en faire autant. M. Savoie dit cependant qu'il faut distinguer le cas Michel Blanchard du principe des procès en français puisque l'Université peut très bien prendre une position positive en face de ce principe.

Les représentants des étudiants ont alors pris la parole. M. Georges Bouchard dit que si M. Blanchard ne quitte pas le campus, un certain nombre d'étudiants vont le mettre à la porte. Il est une nuisance sur le campus, plutôt qu'une aide.

M. Omer Doiron, directeur de la résidence Lafrance est du même avis que M. Bouchard.

M. Gastien Godin, représentant étudiant, dit qu'à la Faculté des Arts les étudiants sont d'accord avec le principe d'un procès en français et que plusieurs voudraient que l'Université intervienne en faveur de Michel Blanchard.

Des discussions suivirent sur la position que devrait prendre l'Université sur la question des procès en français.

Il est proposé par M. le juge Claudius Léger et appuyé par M. Jean Cadieux que le Conseil des Gouverneurs approuve le principe des procès en français au Nouveau-Brunswick lorsque la demande est faite par une des parties intéressées. Adopté.

## 4 - CORRESPONDANCE

Une lettre de M. le docteur Claude Gaudreau motivant son absence fut lue.

## 7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF

M. Médard Collette présente les états financiers de l'Université de Moncton.

Il est proposé par M. Arthur Pinet et appuyé par M. Marcel Sormany que le rapport financier soit accepté tel que présenté par M. Collette, moyennant la correction suivante: à l'Etat 5, Article "Bibliothèque", que l'on ajoute "Salaires" et Autres. Adopté.

## 8 - RAPPORT DU REPRESENTANT DE L'A.A.U.M.

M. le juge Claudius Léger fait la lecture du rapport de l'Association des Anciens de l'Université de Moncton au Conseil des Gouverneurs.

Il est proposé par Me Alfred Landry et appuyé par M. Jean Cadieux que l'on accepte le rapport soumis par M. le juge Claudius Léger. Adopté.

## 9 - RAPPORT SUR LA CAMPAGNE FINANCIERE

M. Médard Collette présente le rapport de la campagne financière.

Il est proposé par le Père Clarence Cormier, appuyé par M. Aurèle Arsenault, que l'on accepte le rapport tel que présenté. Adopté.

## 10 - QUESTIONS REFEREES PAR LE SENAT ACADEMIQUE

## Programme de Génie Industriel

Me Adélarde Savoie résume brièvement l'étude Normandin-Wright qui préconise deux programmes de Génie à l'Université de Moncton, notamment le Génie Civil et le Génie Industriel.

Il informe les membres du Conseil que la Commission de planification académique est d'accord avec la proposition adoptée par le Sénat Académique du 14 août, A savoir, "que le programme d'enseignement préconisé par le Rapport Normandin-Wright soit considéré comme une priorité par le Sénat Académique et que le Conseil de la Faculté des Sciences ait le mandat de mettre en exécution ce programme en tenant compte des recommandations du Rapport Normandin-Wright moyennant l'approbation de la Commission de planification académique, du Conseil des Gouverneurs et de la Commission de l'enseignement supérieur".

Il y eut une longue discussion à savoir si nous ne devrions pas attendre le rapport de la Commission de planification académique avant d'accepter un tel programme.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par M. Fernand Girouard que la proposition du Sénat Académique quant à l'implantation du programme Normandin-Wright soit acceptée. Adopté.

## Publication d'extraits des procès-verbaux

Les membres du Conseil sont d'accord que l'on publie un petit journal contenant les principaux extraits des procès-verbaux des assemblées du Conseil.

## Publication d'extraits des procès-verbaux - suite

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Jean Cadieux que la publication d'extraits des procès-verbaux soit permise, sans toutefois nommer celui ou celle qui propose ou appuie une proposition, ni sans indiquer le nombre de votes donnés.

## 11 - DIVERS

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par le Père Louis-Marcel Daigle que le Conseil des Gouverneurs exprime ses sincères condoléances à la famille Sormany à la suite du décès de M. le docteur Albert M. Sormany, père de M. Marcel Sormany. Adopté.

Il est proposé par M. le juge Claudius Léger et appuyé par M. Jean Cadieux que soient adressés nos meilleurs voeux de succès à Mgr Lacroix à la suite de sa nomination comme évêque d'Edmundston. Adopté.

Il est proposé par M. Arthur Pinet et appuyé par Me Alfred Landry que l'on offre à M. Richard Hatfield nos voeux de félicitations à la suite de son élection comme premier ministre de la province. Adopté.

Il est proposé par M. le juge Claudius Léger et appuyé par Me Alfred Landry que l'on exprime à M. Louis Robichaud nos voeux de remerciements pour tout ce qu'il a accompli pendant son mandat comme premier ministre pour l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. Adopté.

## 12 - DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par le Père Louis-Marcel Daigle que la prochaine réunion ait lieu le 15 janvier 1971. Adopté.

Ajournement.

(Signé)

Gilbert Finn, président de l'assemblée

(Signé)

Léandre Bourque, secrétaire